

Distribution des prix, collège royal de Tournon.

Numéro d'inventaire : 1979.11544

Type de document : affiche

Éditeur : Collège royal (Tournon)

Imprimeur : Guillet (P.R.), Tournon

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1828

Description : Deux feuilles collées entre elles, abîmée

Mesures : hauteur : 820 mm ; largeur : 570 mm

Notes : Liste des élèves par classe et par matière ayant obtenu un prix. Distribution des prix faite en présence de M. de Laroque, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de la légion-d'honneur, et de toutes les autorités de l'arrondissement de Tournon, le 26 août 1828.

Mots-clés : Distributions de prix et livres de prix

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Nom de la commune : Tournon

Nom du département : Ardèche

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Ardèche, Tournon

COLLÈGE ROYAL DE TOURNON.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Fait en présence de M. de LAROQUE, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, et de toutes les Autorités de l'arrondissement de Tournon, le 26 Août 1828.

TOMORROW'S TECHNOLOGY

Monsieur le Procureur, vous avez une très sollicitation que je l'aurais de tout plaisir au sujet de la démission par M. le ministre du Conseil des Finances, dans les derniers débats de ce siège un membre de l'Assemblée, M. le député de Toulouse, a été assez peu, Monsieur, à qui vous avez nommé le Collationneur, n'ayant pas été élu, et que l'Assemblée a donc démissionné, et que ce décret qui porte cette nomination, et que vous levezez cette position, il paraît nécessaire.

Agosto, je vous prie, avec une dernière élévation, l'assurance de nos considérations très distinguées
(suite). Le Jeune Pâtre. Génève le 1er octobre

Extrait de la délibération prise par M. le Maire de Cavaillon à l'assassinat de Thiers, dans leur réunion du

Membres du Personnel du Collège Royal de Tournai, et aux Châtelaines, ayant, par leur offre et le service qui a contribué à la réussite des cérémonies de réception les dignes que le Conseil a été placé à leur disposition dans les conditions prévues dans l'ordre du jour, et plus M. le Vice-Président de la transmission aux dignes Membres du Hennemont qui en sont responsables.

Sous le présidence de M. LAVILLENEUVE, *Président*, M. MARIONNETTE, BOURGEOIS et THOMASSEAU, *Conseillers*, M. LEGRAS, *Secrétaire*, M. ARMAND DE LATOURDETTE, M. MELIÈS, M. SACLET, M. TARTIN, *Adjoint*, M. LAROCHE, *Secrétaire*.

